



**N°26**  
**04/08/2022**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@girondede.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

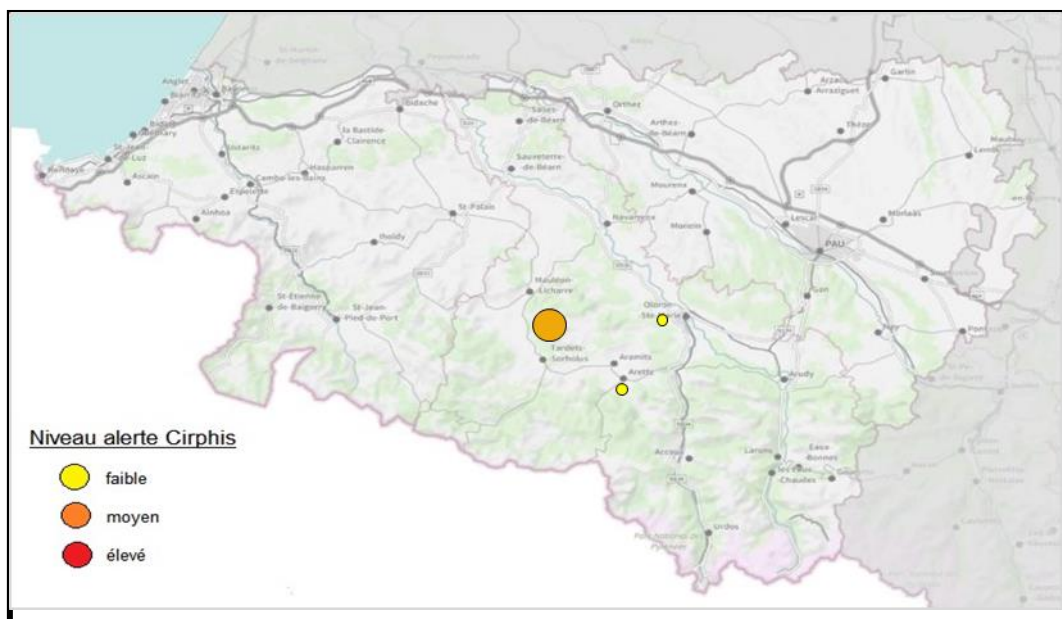
## Ce qu'il faut retenir

### Prairie

- **Redémarrage de la saison de suivi** : peu de chenilles observées, sur la partie béarnaise du réseau de surveillance (en deçà des seuils de nuisibilité).

# Prairie

## • Les observations de la semaine



Des papillons ont été piégés à Esquiule (6), Arette (2) et Iholdy(1).

Concernant les chenilles, peu d'observations ont été faites : Esquiule et Arette (1 chenille par m<sup>2</sup>, taille de 2 cm) et à Roquiague (6 chenilles/m<sup>2</sup>, < 2 cm), toutes (encore) en deçà des seuils de nuisibilité.

La sécheresse prolongée et l'absence d'herbe dans les prairies peuvent expliquer le peu de chenilles observées cette semaine au Pays Basque.

Au vu du stade larvaire et des piégeages de papillons réalisés, un nouveau vol est probablement en cours.

Il faut rester vigilant sur les parcelles disposant encore d'une bonne hauteur d'herbe et de fraîcheur.



### A ne pas confondre

De très nombreux papillons gris - marron ont été observés dans les prairies béarnaises cette semaine. Il s'agit de *Nomophila noctuella*, à ne pas confondre avec le cirphis, même si tous deux sont des papillons de nuit.

De forme fine et allongée au repos, il a une tête beaucoup plus « pointue » que le Cirphis, et n'a pas le point blanc sur ses ailes.

Ce lépidoptère n'est pas un ravageur des cultures et ne nécessite donc aucune intervention.

## Reconnaître une prairie attaquée

En ces temps de sécheresse, l'état des prairies peut être confondu avec des attaques de ravageurs. Néanmoins, ceux-ci laissent des traces bien caractéristiques :



Si attaque de **Cirphis** : sont consommées seulement les graminées, qui jaunissent ou présentent des traces de morsures autour des feuilles. Si même les légumineuses jaunissent, c'est la sécheresse qui est en cause.

L'observation des chenilles (ou de leur trace) est un indicateur infallible. La journée, les larves se cachent du soleil sous les touffes d'herbe, plus particulièrement du dactyle. Elles sont donc observables sous celles-ci.

Si attaque de **Hannetons** : des ronds de végétation desséchée dans les prés (avec touffes d'herbe pouvant s'arracher en scalp très facilement) peuvent indiquer la présence de larves de hannetons, très voraces des racines.



## Les rappels sur le cirphis



- Ce ravageur est une chenille, larve d'un papillon présentant 3 à 4 générations chaque année.
- La génération habituellement la plus destructrice est celle de septembre/octobre.
- Les individus les plus âgés (> 1,5-2 cm de longueur) sont responsables de 80 % des dégâts ; il est donc préférable de déterminer leur présence avant ce stade.
- Les papillons sont identifiables par une tache claire sur les ailes qui ont une forme de V au repos.

La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au touché, la larve s'enroule sur elle-même.

Les chenilles consomment préférentiellement les graminées. Lors de grandes proliférations, elles peuvent détruire la plante entièrement et migrer entre les parcelles.

### Pour repérer sa présence :

La présence d'étronneaux et de plaques rouges - orange dans la végétation peuvent être des indicateurs visibles à distance.

De plus près, des traces de morsures ou de déjections sont des indices de leur présence. S'il reste de la végétation verte, les chenilles sont souvent au pied des feuilles mordues. Les petites ont tendance à se cacher en journée, les grosses peuvent être actives même en plein jour.

Il est conseillé de faire le tour de vos prairies régulièrement, de préférence en début ou fin de journée, période à laquelle les cirphis sont plus actifs.





### Pour agir :

Il est important d'intervenir avant qu'elles n'atteignent un âge provoquant d'importants dégâts, dès que les chenilles sont repérées en nombre, peu importe le stade.

Fauche et pâture sont des moyens de lutte efficace pour conserver la quantité de larves en-deçà de leur seuil indicatif de risque. En condition de faible croissance de l'herbe, celui-ci est à 10 chenilles/m<sup>2</sup>, il passe à 20 chenilles/m<sup>2</sup> si l'herbe est en forte croissance.

### Pour se tenir informé

Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenille.

L'**application gratuite pour smartphone GeoInsecta** permet de signaler la présence de chenilles sur vos parcelles et de voir les parcelles touchées sur une carte évoluant en temps réel avec les signalements d'autres utilisateurs. Elle présente aussi un système d'alerte lorsqu'une parcelle située à moins de 10 km est indiquée comme attaquée.

### Contacts :

Teo ETCHEPARE : 07 83 57 69 16 // [t.etchepare@pa.chambagri.fr](mailto:t.etchepare@pa.chambagri.fr)

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // [mc.mareaux@pa.chambagri.fr](mailto:mc.mareaux@pa.chambagri.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*